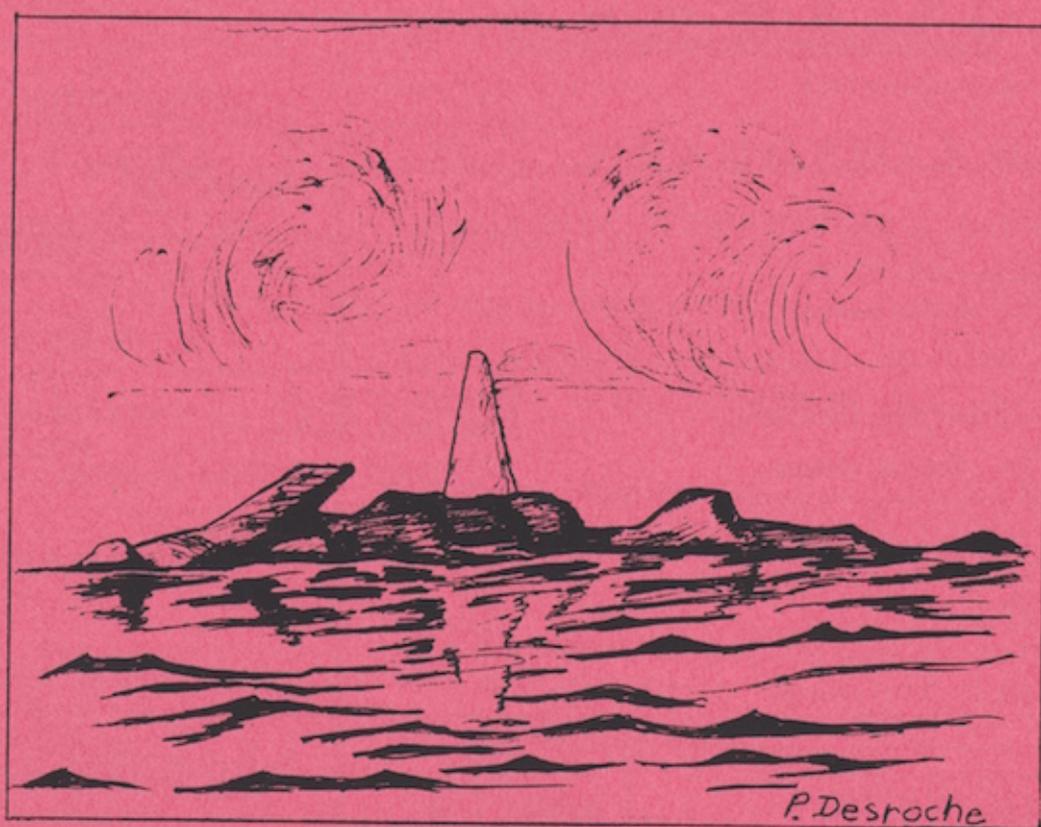


# Les cahiers de Landeda



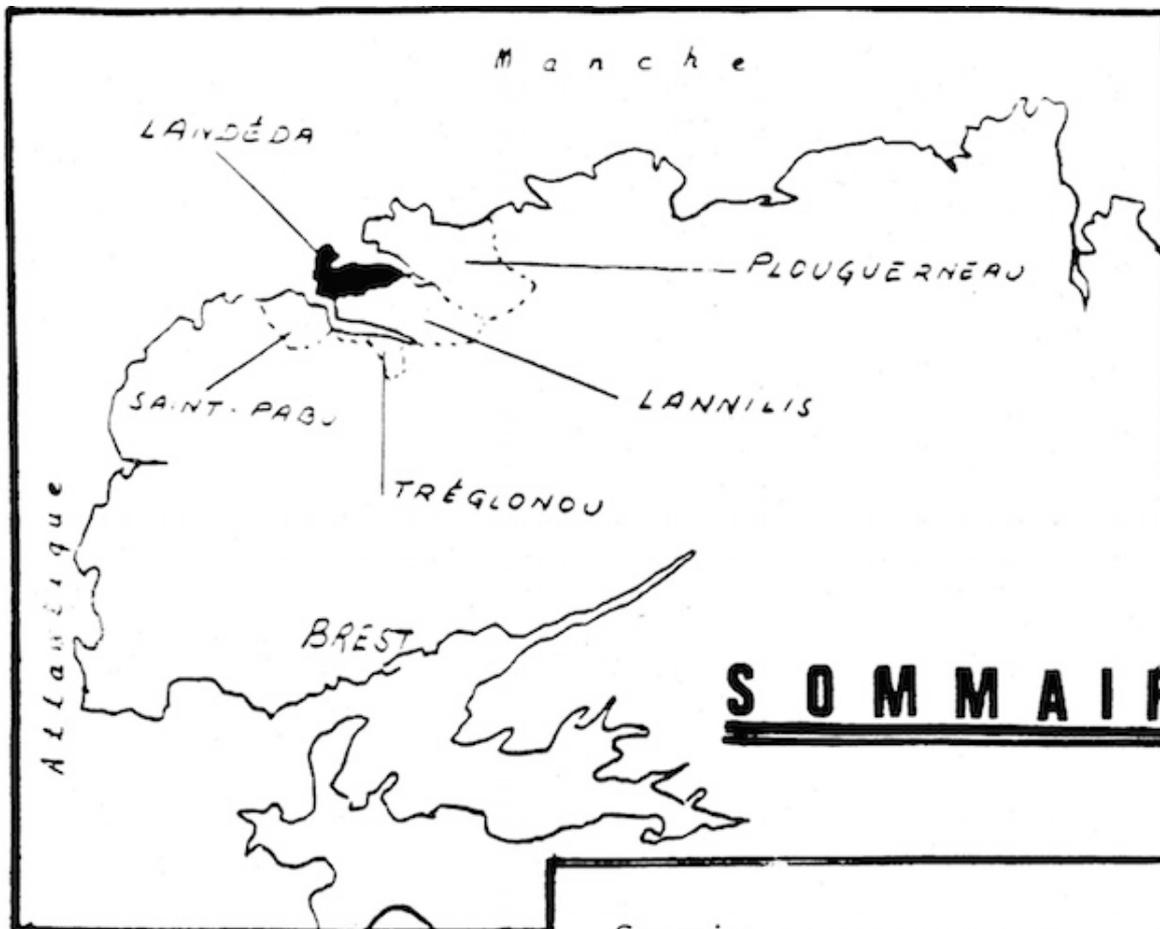
*Ilot de Croix*

AMICALE CULTURELLE  
DE LANDEDA

DECEMBRE 1987

N° 16.

15 francs



## SOMMAIRE

les cahiers  
de  
landéda

.Sommaire .....	1
.Le mot du Président .....	3
.La fusion des communes de LANDÉDA et de BROUENNOU (suite).....;	4
.Caboteurs d'autrefois.....	11
.Landéda sous la Monarchie de Juillet .....	21
.Le symbolisme des croix de Landéda.....	28
.Landéda aujourd'hui.....	30
.Publicité .....	2,31,32 couverture



**No 16**

**DECEMBRE 1987**

## LE MOT DU PRESIDENT

Et voici le 16ème numéro des Cahiers de Landéda !

Nous sommes fort heureux s'ils continuent, en entamant déjà leur cinquième année d'existence, à recueillir la sympathique approbation des fidèles lecteurs de Landéda et des communes limitrophes.

Toutefois, ne craignez pas de nous faire part s'il y a lieu de vos suggestions ou de vos critiques quant au contenu de cette modeste publication. N'oubliez pas que nous accueillerons et publierons volontiers tous les articles concernant notre histoire locale que vous consentiriez à nous faire parvenir.

Sachez, par ailleurs, que nous sommes disposés à reconduire pour 1988 toutes les manifestations d'inspiration culturelle qui remportèrent tant de succès au cours de la présente année.

Toute l'équipe des "Cahiers" et tout le Bureau de l'Amicale culturelle vous souhaitent une excellente fin d'année, un joyeux Noël et bien entendu vous disent, dans le Breton de chez nous "Bloavez Mad".

G. MENUT.

\*\*\*

### Attention

Avec ce numéro se termine votre abonnement 1987.

Pensez à régler, dès aujourd'hui, le montant de votre abonnement 1988:  
50 Fr pour l'abonnement ordinaire,  
80 Fr pour envoi par la poste.

Nous vous remercions d'avance.

- Offrez un abonnement à vos parents ou amis à l'occasion des fêtes de fin d'année,
- Demandez la liste des numéros encore disponibles.

\*\*

Chèque libellé au nom de l'AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA,  
adressé à la trésorière : Madame Suzanne MICHEL  
Brouënnou LANDEDA  
29214 LANNILIS.

# LA FUSION DES COMMUNES DE LANDEDA ET DE BROUENNOU

(suite)

Le recteur Jean Pervès tombé dans l'idiotisme ! Chanoine Téphany (1), vous allez vite en besogne... D'abord, vous avez oublié votre grammaire latine dont le dernier chapitre était consacré aux idiotismes, c'est-à-dire aux tournures particulières à une langue ; ceci n'a rien à voir avec ce qui, dans l'argot ecclésiastique, il y a seulement quelques années (2), s'appelait la bolonie (eat e bugaleaj).

Jean Pervès a 83 ans, mais il continue à rédiger, sans fautes et d'une main ferme, les registres de baptêmes, de mariages et de sépultures. Que signifie pour lui la Constitution civile du Clergé ? Elle contient des réformes favorables : elle enlève aux desservants certaines lourdes obligations matérielles ; elle leur attribue un traitement décent... Elle ne touche pas au Dogme et sa position vis-à-vis de Rome est inspirée de la doctrine gallicane qui fut celle de l'Eglise de France au cours des deux derniers siècles de la monarchie...

Trois solutions s'offraient aux membres du Clergé : passer en Angleterre comme les recteurs de Lannilis et de Landéda, suivant ainsi l'exemple de leur évêque ; entrer en clandestinité, après avoir refusé le serment, et exercer le Ministère, d'une manière aléatoire, en se cachant de ferme en ferme, au risque d'être dénoncé, car une prime de 72 livres est attribuée à qui permet l'arrestation d'un insermenté : tels furent les cas du vicaire général de Léon ; le théologal, l'abbé Henry de Guipavas, et aussi de jeunes vicaires de chez nous, les Tual, les Dalabardon, que nous retrouverons plus loin ; enfin, ceux qui préférèrent rester sur place et continuer, sans rien changer, leur ministère près de leurs paroissiens.... Jean Pervès demeura, et, jusqu'à sa mort en 1795, il baptisera, mariera, et absoudra en plein jour comme il l'avait toujours fait. Pour le juger, relisons simplement l'Evangile du Bon Pasteur, celui qui donne sa vie pour son troupeau, et du Mercenaire qui voit venir le loup, abandonne ses brebis et s'enfuit...

Dès Octobre 1791, Jean Pervès change de titre : il signe "curé" (au sens français du mot) de Brouënnou : le mot recteur a disparu. Hélas, un décret du 1er Février 1793 va supprimer la paroisse.

(1) auteur d'une vie de Mgr Graveran, évêque de Quimper, écrite en 1870

(2) J'étais très vexé, quand, au collège de mon enfance, certains professeurs me demandaient des nouvelles du "vieux Bolon", surnom qu'ils donnaient à notre vénérable Recteur, l'abbé Pierre Rolland, pourtant si accueillant pour les jeunes prêtres et séminaristes...

La pénurie du clergé constitutionnel impose de créer de grandes paroisses de 5 à 6 000 habitants : le canton de Lannilis en comprendra seulement deux: Lannilis, avec la succursale de Landéda, Bourg-Blanc avec celle de Plouvien : la cinquième commune du canton n'a pas de desservant officiel, et Jean Pervès n'est plus autorisé à tenir les registres.

Le soin en incombe désormais à "Jean Bihanic, membre du Conseil Général de la commune de Brouënnou, élu pour dresser les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens, en la salle publique de la maison commune". J'ignore s'il est maire dès 1791; (il le sera sous le Consulat) ; le choix, en tout cas, est excellent; il écrit avec aisance et possède une instruction rare à l'époque. Il sait aussi prendre ses responsabilités ; tous les actes de naissance, jusqu'en Janvier 1794, comportent la mention, écrite de sa propre main, que "ledit enfant a été baptisé par Jean Pervès, curé de cette commune" et ceux de mariages, après l'échange des consentements, que "la même promesse a été faite dans l'église devant le citoyen Jean Pervès, curé". En 1794 donc en pleine Terreur... Mais quel danger, dira-t-on, dans ce bout du monde qu'est Brouënnou ? ... N'oublions pas la surveillance étroite des agents du district responsables de l'état-civil, les délations possibles, je vois un acte contresigné par le citoyen Charles Gaignon, aubergiste à Landéda, procureur de la dite commune, fervent républicain - et surtout la présence des militaires car nous sommes en guerre....

L'entrée de l'Aber-Benoît doit donc être protégée. Le fort St Jean à Brouënnou est armé par un détachement du 34ème régiment d'infanterie: le sergent Carichoux viendra faire part du décès de Pierre Chabano, volontaire, natif de Montluçon en Bourbonnais. Il y a aussi deux postes de garde, l'un à Kervigorn en Saint-Pabu, l'autre au Vil, comme en témoignent l'acte de décès de François Potin (probablement originaire de la commune), canonnier volontaire, "corporal" (sic) et patron du canot du poste de Vilveur, tombé du canot à la mer et retrouvé six semaines plus tard à Coulouarn en Saint-Pabu, par la patrouille du poste de Kervigorn, comme celui de Jean Marie Huard, canonnier âgé de 62 ans, originaire de Pontivy, contresigné par Petitgrand, caporal au poste de Vilveur, lequel est accompagné du canonnier sédentaire Abandré, originaire de Brouënnou (1).

(1) On retrouve pendant deux siècles le nom Abandré dans les registres de Brouënnou. Il semble disparu en Bretagne. Il est à ranger parmi les noms en Ab (fils de...) connus surtout dans le Nord-Finistère: Ab-Jean, Ab-Hervé, Ab-Iven (Yves, Ab-Ily (Illy), Ap-péré (Pierre), Ab-Eguilé... Ab correspond à l'écossais Mac : Mac-Adam, Mac-Pherson (à ne pas confondre avec Marc Person qui fut recteur de Brouënnou), à l'irlandais O' (O'Neill, parfois francisé en Nielly, O'Connel), à l'arabe Ibn, à l'hébreu Ben. Le nom Abérier, cité autrefois dans l'Annuaire de la Marine, est, lui, d'origine alsacienne et ne saurait être interprété comme ci-dessus.

...

Si des étrangers arrivent, les autochtones, eux, sont mobilisés. Nous venons de voir ceux qui servent sur place. Plus nombreux sont ceux qui sont appelés au port de Brest ou dans des batteries du Goulet. Nous apprendrons le décès de Claude Le Balch, 33 ans, gardien volant aux côtes de Recouvrance, de Joseph Guélenoc, 27 ans, cordonnier et de Joseph Le Fourest, 18 ans, "journalier dans la Cordonnerie de Brest", enterrés à Brouënnou ; Yves Laziou "chaloupeur de la chaloupe de Nans Chopin au port de Brest" revient, lui, pour se marier (1). Le 27 Février 1794, ou mieux, le 9 Ventôse de l'An II de la République une et indivisible, Brouënnou voit arriver en brillant uniforme "Guillaume Marie L'hostis, Capitaine des volontaires garde-côtes, demeurant au fort Mengant en la commune de Plouzané, âgé de 27 ans, frère à la nouvelle mariée, et François Marie Guillarmou, sergent du même corps, neveu à cette nouvelle mariée ". Notre capitaine a laissé son épée pour prendre la plume des mains de Jean Bihanic et a rédigé lui-même, d'une très mâle écriture de sabreur s'achevant par une signature en feu d'artifice, l'acte de mariage de Jean L'hostis, cultivateur , 28 ans, et de Marguerite L'hostis, cultivatrice, 31 ans, fille de Guillaume L'hostis et de Marie Coum, tous (nous le devinons aisément) de la commune de Brouënnou...

Mais l'acte ne fait pas mention de promesses renouvelées devant le curé de l'église...

La Terreur a passé, avec la chute de Robespierre. Dès le début de 1795, le décret du 3 Ventôse An III permet aux municipalités de rouvrir les cultes. A la maison commune de Landéda, se présente le citoyen Jean-Marie Tual, ministre du culte catholique, apostolique et romain, originaire d'Ouessant, qui demande le droit d'exercer ce culte dans la commune et déclare qu'il s'est tenu caché pendant deux ans dans cette paroisse et celles des environs...

Il y a là encore l'ancien "curé " de Landéda Dalabardon, qui se prépare à reprendre le service et qui, bientôt, écrira de sa propre main sur le registre des délibérations du conseil général de Landéda que "J-C. a envoyé prêcher dans tout l'univers, aussi bien dans les républiques que dans les monarchies". Ces deux prêtres ne devaient pas jeter l'anathème sur leur ancien qui s'éteignait doucement...

Jean Pervès, curé de la commune de Brouënnou, mourut au presbytère le 28 Floréal en l'heure de midi, l'an troisième de la République et fut inhumé à la Saint-Méthier (2) de Brouënnou, en présence de Jean Masson, son ny (3), demeurant à Streat-Glaz et Mathieu Thomas demeurant à Vennan en Lannilis. Je suis sûr que ces jeunes confrères étaient près de lui pour administrer les derniers Sacrements à ce pasteur qui, après quarante ans de services, malgré la tempête, resta fidèle, jusqu'au bout, à sa petite paroisse.

(1) les anciens de la Direction du Port ont bien connu cette chaloupe qui assurait le service de la blanchisserie de la Marine à l'Anse Saupin, au fond de la Penfeld

(2) Jean Bihanic bute chaque fois sur ce terme

(3) Son neveu

Le Courrier du Léon du 29 Novembre 1975 commente la thèse de doctorat de cycle soutenue à Brest, il y a un mois, par un jeune voisin de Lilia, François Roudaut, avec comme sujet "la prédication en langue bretonne à la fin de l'Ancien Régime". Cette prédication, explique l'auteur, n'avait lieu qu'au cours des stations de Carême et des missions, les "prônes" des dimanches ordinaires se contentant d'annoncer les nouvelles officielles ou les informations concernant la paroisse ; elle était confiée à des "orateurs" qui venaient d'ailleurs, avec le prestige de l'extérieur. F. Roudaut cite en particulier un recteur de Brouënnou qui, "pendant vingt et un ans, faute de ressources suffisantes, se tailla une spécialité dans le sermon pour des raisons apostoliques (et alimentaires) ; quand il ne fut plus en état d'assumer ce rôle, l'évêché du Léon dut lui fournir une pension de 200 livres par an". François Roudaut m'a bien confirmé qu'il s'agissait de notre ami Jean Pervès.

Avant de le quitter définitivement, revenons sur ce double mariage célébré le 14 Juillet 1789 à Brouënnou (1). Trois prêtres étaient présents : le Recteur, le curé Dalabardon de Landéda, le curé Jacob de Saint-Pabu.

François Jacob, réfugié sous la Terreur en Plouguin, fut dénoncé par un dénommé Talhouarn aux représentants du peuple de Brest, avec d'autres réfractaires "qui préparent une nouvelle Vendée". Le District de Brest, par arrêté du 22 Septembre 1794, c'est-à-dire deux mois après la chute de Robespierre, "constatant que des mouvements contre-révolutionnaires sont sur le point de se manifester dans les communes de Ploudalmézeau, le Fort-Saison, et Laberbenoët, que les campagnes sont encore fanatisées par la présence de leurs ci-devant prêtres", décide de faire visiter toutes les maisons des trois communes citées avec l'aide de quelques patriotes du pays. Une colonne de troupes, partant de St Renan et passant par Plouguin, se rendra dans la commune Le Fort-Saison et fera des visites domiciliaires dans les fermes sur son passage et sur les bords de la rivière Laberbenoët. Saisi au cours de cette expédition, François Jacob devait mourir sur la guillotine à Brest, le 15 Octobre 1794. Une gwerz de 94 couplets commente l'événement (2).

Il est possible que la détente provoquée par la mort de Robespierre ait pu laisser craindre aux patriotes un nouveau débarquement, comme à Quiberon. L'Aber-Benoët était peut-être moins bien défendu que l'Aber-Wrac'h. En tout cas, les communes appelées "Le Fort-Saison" et "Laberbenoët", ne peuvent être que Landéda et Brouënnou : fantaisie du District, car les registres officiels des deux communes restent fidèles aux noms traditionnels...

(1) Bulletin 44 du samedi 1er Novembre

(2) Prêtres du diocèse morts pour la foi ou déportés sous la Révolution  
Fonds breton de la bibliothèque municipale de Brest (460-1, p.273)

En dehors de cette condamnation à mort et de ce mouvement de troupes, le pays semble retrouver momentanément la paix religieuse: dans le même mois d'octobre 1795, le Procureur du canton de Lannilis déclare que la Municipalité ne fera aucun acte de rigueur contre les prêtres.

Nous avons vu Dalabardon venir faire sa déclaration de résidence et de fidélité à la République en la maison communale de Landéda : la Convention avait en effet décrété la liberté des cultes, mais refusait de rétribuer les desservants, qu'ils eussent juré ou non. Les quelques évêques non assermentés demeurés en France admettaient la formule nouvelle de serment dit " Liberté-Egalité", et les prêtres réfractaires furent autorisés, en principe, à officier au grand jour, du moins jusqu'aux événements de Fructidor qui amena le Directoire à reprendre des mesures sévères contre le clergé. C'est alors que Dalabardon fut saisi et déporté à la citadelle de St Martin de Ré, le 26 Septembre 1799 et n'en fut libéré que le 17 Avril 1802. Dur séjour, 1023 prêtres assemblés là, nourris de "pain noir et grossier, vin âpre et répugnant, morue rance et dégoutante, haricots rebelles à la cuisson". Quatre ans après, il expirait à Morlaix, âgé de 53 ans.

Le Premier Consul en traitant à Amiens avec l'Angleterre, a soulagé nos côtes des servitudes du guet à la mer ; en signant avec la Papauté le Concordat, il va amorcer le retour à la paix religieuse. Au siège de Quimper, Mgr André prend la place des citoyens-évêques Expilly, guillotiné à Brest en 1793, et Audrein, assassiné par les Chouans en 1801, sur la route de Quimper à Morlaix. Mais la tâche du nouvel évêque ne sera pas aisée. Dans le Léon, quelques prêtres voudront rester fidèles à leur ancien prélat, Mgr de la Marche, qui ne s'est pas incliné devant la décision du Saint-Siège ; les autres, les exilés volontaires, les déportés, les ralliés du Directoire, les jureurs donneront du fil à retordre à leur évêque qui démissionnera après deux ans, laissant à Mgr Dombideau de Crouseilhes la tâche de rétablir le culte dans le département.

Brouënnou demeure commune : l'annuaire du Finistère de 1803 lui donne comme maire Jean Bihannic (imprimé avec deux n). Mais l'ancienne paroisse est aussi rétablie comme succursale (1) dont à égalité avec Landéda qui avait été instituée comme telle en Février 1793 : pour preuve, je cite un acte en date du 10 Janvier 1806 qui débute majestueusement par : "Napoléon, par la Grâce de Dieu et les institutions de la République, Empereur des Français et Roy d'Italie, à tous, présents et à venir, salut, faisons savoir que (2) ... "tout simplement, par devant Jean-Marie Coum, notaire public, Robert Laot, de Poularbarbu a comparu en qualité de gouverneur en charge de l'église

(1) Un état conservé aux archives départementales (de Germinal . An XII, donc Avril-Mai 1803) signale que l'église, le cimetière, et le presbytère de Brouënnou avaient été vendus comme biens nationaux à un nommé Siviniant, Greffier à Brest pour la somme de 2046 livres (payées naturellement en assignats).

(2) Noter l'utilisation de la majuscule.

succursale de la commune de Brouënnou et a déclaré affermer à Jean Bergot de Leuriou un "parc" et deux parcelles de terre chaude sises au terroir de Guiligou (Guilikou) en Lannilis pour le loyer annuel de vingt-huit francs. D'autre part, en 1804, le curé de Lannilis écrit à l'évêque que les paroissiens des enclaves de Brouënnou en Lannilis assistent à la messe du matin et à la grand'messe à Lannilis ; ils ne vont à Brouënnou que pour la Pâque et s'y faire enterrer (1). C'est donc que le culte est desservi à Brouënnou. L'Annuaire cité plus haut donne le nom du desservant : Yves-Marie Bazil, que nous connaissons déjà : il deviendra recteur de Landéda de 1811 à 1827 - c'est lui qui nous racontera la destruction de notre clocher, au cours d'un orage en 1821 ...

Voyons un peu qui était ce prêtre dont la carrière fut assez tumultueuse.

Né à Prat-Ledan en Porspoder en 1757, prêtre en 1783, Bazil est cité en 1791 comme prêtre habitué de Plouguin. En principe, il n'exerce aucune charge officielle, il se met à la disposition du recteur pour certains actes mineurs, conduite des enterrements, assistance aux mariages dont la célébration exige plus ou moins de prêtres suivant la classe ; mais il ne prêche ni confesse, l'administration des sacrements étant réservée au recteur et ses vicaires (Certains textes donnent toutefois à Bazil le titre de confesseur).

Un tel état de fait s'explique aisément : le clergé du Léon, en 1784, comptait environ 400 prêtres, dont tous ne pouvaient trouver d'emploi. Qu'en était-il du temps de l'évêque René de Rieux qui, vers 1630, disposait de 1 200 prêtres pour les 95 paroisses du diocèse ?

Prêtre habitué, Y. M. Bazil n'était pas tenu de prêter le serment imposé par le décret du 27 Novembre 1790 aux seuls évêques, curés et vicaires. Il le fit cependant, ce qui lui valut d'être nommé curé constitutionnel pour la paroisse de Plouguin et sa succursale Tréglonou.

Les tribulations commencent aussitôt... Les officiers municipaux refusent de fixer les gages du bedeau et lui proposent gratis "des ivrognes turbulents" qui ne savent pas même faire le signe de la croix ; les quelques enfants qui ont osé aller au catéchisme sont, à la sortie, accueillis à coup de pierre par les autres qui refusent l'intrus. Le 4 Mars 1791, ont lieu à Lampaul-Ploudalmézeau les obsèques du recteur, l'abbé Guillou de Labbaye, un saint homme vénéré de tous. Bazil est présent, et prétend, selon l'usage, porter le cercueil ; il prend donc une des barres de bois et invite un confrère à tenir l'autre bout. Mais celui-ci la lui arrache des mains, s'en sert pour lui asséner un coup sur la tête en lui criant : "Chien de jureur, va dans ton club abjurer ton sacerdoce !" et, laissant là le cercueil du défunt, tous les prêtres assaillent Bazil, le poursuivent dans le cimetière, le jettent dans la fosse préparée pour le défunt et pensent même l'enterrer vivant... Le 20 Novembre 1791, les officiers municipaux adressent au district de Brest une pétition signée des habitants pour demander le renvoi de Bazil, et le rappel des anciens recteurs et vicaires, afin que la paroisse retrouve les secours spirituels. Cette pétition, préparée par M. de la Biochaye,

(1)Mémoire de maîtrise de Jacques Roué sur la vie paroissiale de Lannilis du Concordat à 1914

ancien grand-vicaire de Léon, qui travaillait dans le secteur selon les directives de Mgr de la Marche, provoqua une violente réaction du Directoire de Brest, qui prononça la suspension des officiers municipaux, décréta l'arrestation du vicaire général et des prêtres insermentés résidant dans la commune et y envoya, en garnison, aux frais de la population naturellement, cinquante hommes et troupe et 100 gardes nationaux.

Peut-être retrouverai-je les suites de l'affaire pour le curé assermenté. En tout cas, le voici maintenant à Brouënnou. Avec un traitement de 500 francs par an, ses relations avec ses deux voisins, le Duc, curé de Lannilis, et Kerboul, desservant de Landéda, qui sont rentrés d'Angleterre, ne doivent pas être très amènes.

Survient, en 1804, un décret impérial ordonnant aux évêques de procéder à un regroupement des succursales, de telle manière à assurer, comme le commente le Préfet (18 Août 1804) une répartition plus égale du travail des desservants et de donner à chacun d'eux un sort plus convenable...

Le Sous-préfet de Brest propose alors de réunir en une seule paroisse Lannilis, Landéda, Brouënnou, soit au total : 4 840 paroissiens, faisant valoir que, depuis plusieurs siècles, de telles paroisses avaient existé, sans inconvénient sous le rapport des secours spirituels.

Landéda réagit aussitôt et émet un vœu "pour la conservation de la succursale qui contient au moins quinze cents individus dont les plus éloignés sont à la distance d'une grande demi-lieue du clocher qui est dans le centre ; en temps de maladie, deux ecclésiastiques peuvent à peine suffire. Notre succursale n'est susceptible d'être réunie à aucune autre ; notre commune, avec la petite commune du Brouënnou, qui ne contient qu'environ cinq cents âmes, est une péninsule entourée de deux bras de mer et bornée presque tout entière par la commune de Lannilis dont la majeure partie avoisine notre clocher, plus que celui de Lannilis. Sans vouloir prendre sur nos voisins, nous demandons seulement à être conservés dans notre état actuel avec la petite commune de Brouënnou et alors notre succursale pourrait atteindre environ deux mille quelque cents âmes (1)".

De son côté, le curé de Lannilis se voyait difficilement chargé d'une si lourde tâche, qui eût exigé au moins trois vicaires. Tout au plus admettrait-il que Brouënnou (centre) fût rattaché à Landéda, mais que les enclaves en Lannilis fissent désormais partie de cette dernière paroisse ; il proposait donc, comme limite, le chemin qui mène du Diviz au passage de l'Aber Benoît (c'est à peu de chose près la limite actuelle, passant par Kerargroaz, Kroaz-Kren, laissant à droite Kerarbourg et à gauche Correquear-Coum, pour aboutir au haut de la côte des Coum (croix signalant le changement de paroisse) et descendant directement, au passage, le raidillon toujours en place. Ainsi Lannilis perdrait au nord des terres rapportant deux cents livres, mais reprendrait au sud cinquante paroissiens, et cent soixante livres.

(1) Par décret impérial du 17 messidor an 12, un percepteur des contributions directes (M. Treguer) est nommé pour les communes de Landéda (chef-lieu) et Brouënnou

( A suivre)

René GEORGELIN

# Caboteurs d'Autrefois

LAROUSSE donne du cabotage la définition suivante : "navigation marchande le long des côtes et spécialement le long des côtes d'un même pays". On distingue le grand cabotage, qui s'exerce de l'Atlantique à la Méditerranée et le petit cabotage entre les ports de la même mer.

Au cours de ces dernières années, le cabotage français a subi une crise sérieuse. Aujourd'hui, les seuls caboteurs entrant à l'ABER-WRAC'H pour décharger leurs cargaisons à Paluden proviennent des pays nordiques.

Leurs homologues français ont disparu : les "PAIMPOLAIS" "GOELO", "ARMORICAIN" et autre "COTE DE GRACE"... jadis frétés par les négociants lannilisiens ou la Coopérative Agricole de LANDERNEAU ne fréquentent plus notre port.

Ces petits cargos perpétuaient une tradition vieille de plusieurs siècles. En effet, dès 1521, notre "havre" est déjà qualifié de "très célèbre" et on lui attribue le mérite de ravitailler les "pays étrangers et très lointains".

On y décharge surtout des vins de BORDEAUX ou du sel de LA ROCHELLE par des caravelles nommées :

la MARIE de SAINT ANTOINE de l'ABER WRAC'H

la SAINTE CATHERINE de CONKERNEAU

le SAINT GONVEL de GUIOC

la MARGUERITE de l'ABER-GRAC'H

le NOTRE DAME DE LA CITE de BENODET

le SAINT TEVENEUC de PORZ MOALLEUC

la MARIE de SAINT PAOUL

la CATHERINE de PORTSAL

la NOTRE DAME de GUERAND... etc....

.../...

Les gentilshommes du pays : les TREFILY, PENMARCH, KEROUARTZ du FAOU, du HOMET, KERGROADEZ, CAMPIR, etc... de riches paysans, les dames BAEILLEUC (BELLEC) et Constance FLOCH, tavernières achètent sur place les vins en fûts.

Du bétail, de la toile, de la viande salée, des fèves, de l'avoine, du poisson séché, constituaient pour ces bateaux le frêt de retour. Il faut dire qu'à l'époque, compte tenu par surcroît des médiocres qualités nautiques de leurs lourdes caravelles, la navigation de commerce n'allait pas, pour les capitaines, sans aléas.

L'infortunée "MARGUERITE" de l'ABER-WRAC'H, qui revenait de LA ROCHELLE, fut en Octobre 1465 victime de corsaires anglais. Le SAINT TEVENEUC, mouillé au "Corredou" (1) subit la même mésaventure et vit disparaître son chargement de poissons, de beurre et de fèves destiné au même port de LA ROCHELLE.

Olivier MAZEAS, époux de Marie du FAOU, occupait à l'époque le Manoir de Lesmel. De ce point culminant, sis en PLOUGUERNEAU, il pouvait contrôler les mouvements des navires dans le port et "havres" de la paroisse de PLOUDINER (2). Flanqué de son fidèle aide de camp Jehan KERILLY, il exigeait de chaque navire le paiement de "coutume d'entrée et d'issue" (3) faute de quoi, il saisissait le chargement et, en particulier, les pipes et rondelles (4).

A la fin du siècle dernier et au début de notre siècle, le cabotage côtier était prospère. L'ABER-WRAC'H était surtout un port de relâche.

(1) L'actuel Corréjou, après mutation du d en j ;  
gorred signifierait barrage à poissons

(2) La Paroisse de PLOUDINER englobait à l'époque LANDEDA, LANNILIS,  
BROENNOU

(3) Taxes prélevées sur les entrées et sorties des navires

(4) La pipe de vin contenait environ 440 litres.

Les bricks, les lougres (1), les bisquines, les dundees (le yacht anglais "PROVIDENT" qui séjourne souvent à l'ABER-WRAC'H donne une idée exacte de ces anciens dundees ou ketchs), les sloops s'arrêtaient chez nous en cas de tempête, de calme, ou de vents contraires pour attendre des conditions plus favorables.

Tous ces solides navires aux élégantes mâtures, s'ils n'ont pas sombré quelque part en Manche ou dans l'Atlantique, ont subi la hache des démolisseurs ou se sont peu à peu désagrégés dans la vase des arrière-ports.

Les gars du "Long-Cours" , les "durs", ceux qui, ayant franchi les trois Caps pouvaient revendiquer le privilège de cracher au vent, les appelaient, non sans une certaine condescendance les écraseurs de crabes.

En effet, familiers des ports à marée, ces bateaux devaient, même à pleine charge, subir de fréquents échouages, écrasant sous leurs lourdes coques, les crabes verts qui hantent les abords des quais.

D'autres facétieux avançaient qu'on leur attribuait ce sobriquet parce que la grande pratique des côtes et des courants de leurs vieux capitaines permettait à ces derniers d'effleurer de si près les roches... qu'ils y écrasaient les crabes ! Pour résister à un tel régime ces navires devaient témoigner d'une solidité remarquable : coque en chêne, doublage de zinc ou de cuivre, mâtures en pitchpin de premier choix.

Il ne reste plus guère de ces "torcheurs de toile" qu'étaient les anciens capitaines au cabotage. On parle encore dans la région de Michel KEREBEL, dit "l'Amiral" de LAMPAUL PLOUARZEL. Fort connus aussi François Marie LE DUFF de l'ABER-WRAC'H ainsi que le Capitaine LE GALL, un portsallais qui commanda les voiliers de la Maison OULHEN.

(1) Lougres et chasse marée étaient de petits caboteurs à 3 mâts, grésés de voiles au tiers sans bôme. Leur construction a été abandonnée vers 1880 ( Illustration page 29)

PLOUHA, BINIC, PAIMPOL, les ports du Morbihan, NANTES et sa région constituaient de véritables pépinières de capitaines caboteurs.

Ils étaient durs pour le autres, mais encore plus durs pour eux-mêmes. Certains s'étaient fait une réputation de "risque tout" mais ils connaissaient exactement les limites de résistance de leurs navires et de leurs gréements. Pour ces "pratiques" la côte, de BAYONNE à DUNKERQUE ne recelait plus le moindre secret. Avec quel art utilisaient-ils les courants côtiers, les chenaux non officiels accessibles à certaines heures de marée, gagnant ainsi sur la durée de leurs voyages un temps appréciable.

On reste confondu devant les manoeuvres souvent fort risquées d'où ces diables d'hommes, confiants en leurs navires, se tiraient sans dommage.

Voici ce que raconte, au sujet de l'un deux, GUEZENNEC dit Bambousquouère, de PERROS GUIREC, le Commandant LACROIX:  
"Encalminé un soir dans les parages des Casquets, sur sa goëlette "LA GRACIEUSE" il se laissa dériver jusqu'à l'entrée du passage du Singe que le courant traversait avec 10 noeuds de vitesse. Bloquant alors sa barre, il embarqua avec ses hommes dans son canot amarré sur le couronnement de son bateau, la "bosse" (l'amarre du canot) prête à couper, frôla tous les dangereux écueils qui encombrent l'étroit chenal et en sortit sans avoir touché nulle part".

A terre, ils ne se révélaient pas toujours des modèles de sobriété et faisaient parfois supporter à leurs équipages les conséquences de décisions souvent fantaisistes.

C'est encore le Commandant LACROIX qui rapporte qu'un mousse (1), qui s'était laissé dérober un pot-au-feu destiné à l'équipage se vit condamné à "grimper en tête du mât de flèche et d'y déjeuner de morceaux de biscuits ramassés à la fourchette dans une assiette".

(1) Sur les caboteurs, le mousse assumait les fonctions de cuisinier

.../...

Les équipages menaient une rude existence. En plus d'un travail à la mer déjà harassant, car tout s'effectuait à la force des bras, il leur fallait assurer aux escales, le chargement et le déchargement du navire. Les hommes se relayaient aux manivelles du treuil à main et devaient, par surcroît, procéder au nettoyage du pont et des cales. Quand on sait que nos caboteurs transportaient souvent du charbon, du kaolin, du ciment, de la chaux ou même de la "soude" provenant de la calcination des algues on comprend que nos pauvres "écraseurs" ne goûtaient guère ce travail supplémentaire. C'est aussi à l'équipage, mousse compris, que revenait la charge de procéder aux mille réparations et travaux d'entretien sur ces voiliers toujours soumis à rude épreuve. Je revois encore les "postes" où ces matelots prenaient leur repos. C'était un local exigü, situé à l'avant, ne recevant l'air et la lumière que par une seule écoutille, fermée par gros temps. Au milieu de la pièce une petite table fixée au plancher, tout autour les coffres des marins et enfin, le long de parois, des espèces de niches superposées garnies de paillasses aplaties et de couvertures humides : les couchettes. Sur certains navires un minuscule poêle tentait, l'hiver, de réchauffer quelque peu cette atmosphère où se mêlaient l'odeur d'huile de lin des cirés, des relents de moisissure et aussi de pipes éteintes et de graillon, vestiges du dernier repas.

C'est là qu'après leur quart dormaient les membres de l'équipage; bien heureux si quelque "tout le monde en haut" ne les tire brusquement de leur premier sommeil et qu'il leur faille, non sans invoquer le saint nom du Seigneur ou du général Cambronne, aller se replonger dans le vent et les embruns.

L'ABER-WRAC'H possédait sa flottille de caboteurs spéciaux(1); les transporteurs de crustacés : goëlettes, dundees ou sloops munis d'un vivier communicant avec la mer et dans lequel les langoustes, homards ou crabes restaient en vie.

(1) On relève, au hasard les rôles , les dundees :

GABRIELLE (construit à l'ABER-WRAC'H en 1880), "ALEXANDRE, MERE DE MISERICORDE" ; le "GUIDING STARD", "DIEU PROTEGE LA FRANCE" ; un vapeur et après la Grande Guerre, l'"ANNE MARIE MADELEINE", le "CROISE" ; la goëlette "FAUVETTE" ; les sloops "FRATERNITE", "SAINT PIERRE", "JOSEPHINE".

.../...

Ces navires rapportaient d'ANGLETERRE, et surtout d'ESPAGNE ou du PORTUGAL leurs chargements de crustacés aussitôt entreposés dans les viviers de pierre que Monsieur OULHEN avait fait construire près de la cale de l'ABER-WRAC'H et près de l'île Wrac'h en aval, dans l'estuaire.

Le pouvoir d'achat considérable de notre pièce d'or, dans ces deux derniers pays au change très bas, permettait à l'époque de fructueuses opérations commerciales. Nombreux étaient les adolescents qui effectuaient sur ces voiliers leur apprentissage maritime avant d'aller servir soit au Long-Cours, soit dans la Marine Nationale.

Il existait aussi une autre catégorie de caboteurs, un peu particulière : ceux qu'on appelait "les chasseurs de Terre-Neuve ou d'Irlande". Leur rôle consistait à ramener en Europe les premières pêches de 2 ou 3 morutiers et de leur apporter le sel que nécessitait la conservation des morues. Beaucoup partaient de PAIMPOL et atteignaient en 8 ou 15 jours les bancs où exerçaient les morutiers. Ils y séjournaient environ une semaine après quoi ils mettaient le cap sur FECAMP, GRANVILLE, SAINT MALO, NANTES , LA ROCHELLE et surtout BORDEAUX.

Ces bricks, ces goëlettes, ces dundees, excellents marcheurs naviguaient dans des conditions difficiles : brumes, tempêtes, froid, atterrages malaisés. Un vieil habitant de l'ABER-WRAC'H, Emile GUENA, décédé il y a quelques années, se plaisait encore à évoquer l'époque où il participait en tant que matelot aux expéditions des "chasseurs de Terre-Neuve".

Nos vieux caboteurs menaient une existence bien rude qu'imposaient le tonnage relativement restreint de leurs navires, la navigation par tous les temps et en toutes saisons à proximité des côtes et de leurs dangers, le nombre insuffisant d'hommes d'équipage, et le travail de dockers imposé aux matelots pendant les escales sans qu'ils puissent en contrepartie jouir du confort dont bénéficient les marins d'à présent.

.../...

Pour conclure, je me contenterai de reproduire ici le rapport de mer du Capitaine PUGINIER, commandant le brick "ROCH et MARIE" parti de BREST le 3 Février 1867 à destination de SAINT LOUIS (SENEGAL) et qui fait cote dans la Baie de Kerisoc, près du Correjou en PLOUGUERNEAU le 6 Février 1867.

(Document aimablement communiqué par Monsieur Albert ROLLAND de l'ABER-WRAC'H).

J'en respecte le style et l'orthographe. Il se passe de commentaires:

"Je déclare être parti de BREST le 3 Février 1867, à 9 Heures du matin avec un chargement de charbon à destination de SAINT LOUIS (SENEGAL), le navire en parfait état de navigabilité, la pompe franche. A midi, j'étais par le travers de Saint Mathieu où j'ai débarqué le pilote. J'ai alors fait route, avec une jolie brise de S.E. toutes voiles dehors, pendant la journée de dimanche, jour du départ, la brise fut régulièrement la même, mais le soir de ce jour, vers 6 heures, la brise fraîchit graduellement et me fit serrer successivement les perroquets, la brigantine, les focs et prendre un ris aux huniers. Je naviguai sous cette voilure jusqu'à lundi 4 février au matin. A cette heure, la brise fraîchissant toujours et s'établissant à O.S.O., la mer devenant très grosse et fatiguant beaucoup le navire, je dus alors faire serrer la grande voile, la misaine et même le petit hunier de sorte que je restais à la cape sous le grand hunier au bas ris (1) et le petit foc, j'avais alors les amures à babord (2). Je restais sous ces dites amures jusqu'au mardi 5 Février à 4 heures du soir où je les ai prises à tribord pour éviter d'être jeté sur les côtes anglaises. Cette nuit du 5 au 6 fut affreuse, le navire étant constamment plein. Enfin, le mercredi 6 Février, à 5 heures du matin, un coup de mer faillit nous engager (3).

(1) hunier au bas ris : voile de hunier diminuée au maximum

(2) armures à babord : le navire reçoit le vent par la gauche quand on regarde l'avant

(3) nous engager : le navire, couché, ne peut plus se redresser.

.../...

Sur ce, je fis appeler mes hommes derrière pour leur dépeindre notre triste situation, (qu'ils voyaient du reste fort bien) et, après délibération, il fut décidé que, pour le bien général et le salut commun, il fallait faire le derrière à la lame pour éviter d'être engloutis. Le port de l'ABER-WRAC'H étant le seul sous le vent qui fût à notre portée, il fut convenu que nous nous dirigerions vers lui (nous étions, d'après l'estime, à l'entrée de la Manche).

Immédiatement, je fis mettre la barre au vent et nous prîmes la lame droit derrière. Sous cette allure, le navire se trouvait engagé à tout instant par les coups de mer qui déferlaient derrière et nous avaient déjà défoncé les deux pavois (1) des deux côtés, je fis larguer la misaine afin de lui donner un peu plus d'erre pour l'aider à esquiver les coups de mer qui étaient affreux ; mais en établissant cette voile elle fut rapidement emportée. Je fis alors établir le petit hunier au bas ris.

Sous cette voilure, le navire étant plus tranquille, j'assemblai de nouveau mon équipage et là, je lui expliquai que nous serions bientôt à la côte si nous manquions l'entrée de l'ABER-WRAC'H. En conséquence, qu'il fallait que le navire fût en état de prêter côte s'il était nécessaire et que pour cela je ne voyais qu'un seul moyen, c'était de jeter le charbon à la mer. Tous, d'un commun accord, nous décidâmes à faire cette opération, et nous nous mîmes en devoir de l'exécuter aussitôt.

Vers onze heures, nous aperçûmes les passes de l'ABER-WRAC'H et nous mîmes le pavillon en berne (2), mais un grain furieux nous empêcha d'être aperçus et nous masqua complètement la terre. Dans le grain, le vent passa au N.O. Je fis tenir bon le jet de charbon et prendre le plus près babord amures pour éviter d'être jetés sur les roches dont nous n'étions pas bien éloignés.

(1) les pavois : le bastingage

(2) pavillon en berne : pavillon abaissé à mi-mât pour signaler un mort à bord ou pour demander du secours

La marée et la dérive nous portaient rapidement sous le vent, et, quand le grain se dissipa, nous étions par le travers et rendus sur l'île Vierge, la mer était épouvantable et d'après le sillage nous devions être jetés sous le vent à nous . Dans cette position désespérée, j'assemblai une dernière fois mon équipage pour lui déclarer sans détour (ce que du reste chacun voyait) qu'il nous fallait indubitablement aller à la côte; nous pourrions alors atteindre la baie de Kérisoc (1) et le seul parti à prendre selon moi était de faire route sur la dite baie. Tous mes hommes furent de mon avis et je fis en conséquence mettre la barre au vent et mon second dans la mâture pour voir les endroits qui brisaient le moins afin de pouvoir nous diriger et nous pûmes, de cette manière, gagner la baie de Kérisoc sans avoir talonné, fort heureusement, car, si le malheur avait voulu que nous l'eussions fait, le navire eut été démoli du premier coup.

Aussitôt que je vis que je pouvais mouiller, je le fis des deux ancres, mais la chaîne de tribord ne fut pas plutôt tendue sur le bout qui était mouillé sur le point qu'elle cassa immédiatement. Celle de babord ne tint pas plus longtemps et cassa également aussitôt qu'elle fit force. Cinq minutes après, le navire talonna et le gouvernail fut emporté. Nous vinres (sic) alors en travers et touchâmes de partout.

Je fis mettre un canot à la mer pour opérer le sauvetage de l'équipage et je fis embarquer dedans le mousse, le navire et deux hommes avec une touline pour servir de va-et-vient, mais en arrivant dans les brisants de la grève, le canot chavira, néanmoins les 4 personnes qui s'y trouvaient furent sauvées aussitôt. Nous restions encore 4 hommes à bord. Nous essayâmes de mettre la chaloupe à l'eau mais nous ne pûmes y parvenir. J'ordonnais alors à mes hommes de se jeter à la mer et d'essayer d'aller à la côte à la nage, ce qu'ils firent aussitôt et, après m'être assuré par moi-même qu'il n'y avait plus personne à bord, j'en fis autant après avoir essayé de sauver les papiers du bord et n'ayant pu y parvenir, le navire étant submergé et la mer brisant dessus avec furie, ce qui me faisait craindre que la mâture ne tombât.

(1) Baie de Kérisoc : entre le Correjou et la plage du Vougot en PLOUGUERNEAU. Cette baie était jadis dominée par un sémaphore

Mais je fus beaucoup moins heureux que mes hommes, car la mer avait déjà beaucoup grossi et le remous me renvoya au large. Je vis le moment où j'allais me noyer et c'est ce qui serait arrivé si ce n'avait été le courage et le dévouement du préposé des Douanes MENUT qui se lança à la mer pour venir me porter secours et me transporter dans une maison riveraine pour me donner les soins que nécessitait ma triste position.

A peine y avait-il dix minutes que j'étais à terre que le navire était brisé en mille morceaux et que les plus gros d'entre eux n'avaient pas plus de 2 pieds (70 cm environ) (1) ce qui me donna la certitude, que tout est complètement perdu. Il n'a pas seulement été sauvé aucun morceau des effets de l'équipage. En foi de quoi j'ai dressé le présent rapport pour me servir et valoir devant qui de droit".

Le Capitaine du "ROCH et MARIE"

PUGINIER

Le second du bâtiment

Illisible

(1) Le Capitaine PUGINIER est un méridional !

C'était il y a 110 ans. L'ABER-WRAC'H venait d'hériter de son premier bateau de sauvetage le "THOMASSIN" qui aurait eu là une magnifique occasion de faire ses premières armes. Les riverains n'aperçurent hélas ! que trop tard le brick désemparé.

Parmi tous ces navires aux imposantes voilures, d'ailleurs souvent amplement rapiécées, combien connurent-ils la fin de l'infortuné "ROCH et MARIE".

Peut-être y a-t-il encore des Plouguernéens qui évoquent cette tragédie de la mer dont des générations se sont transmis le souvenir, par ces jours de tempête où les gerbes d'écume jaillissent de Lizen ou Garrec Hir, cependant qu'à travers les rafales on entend le grondement des énormes vagues qui viennent se briser sur la plage du Vougot.

G. MENUT

# LANDEDA

## SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

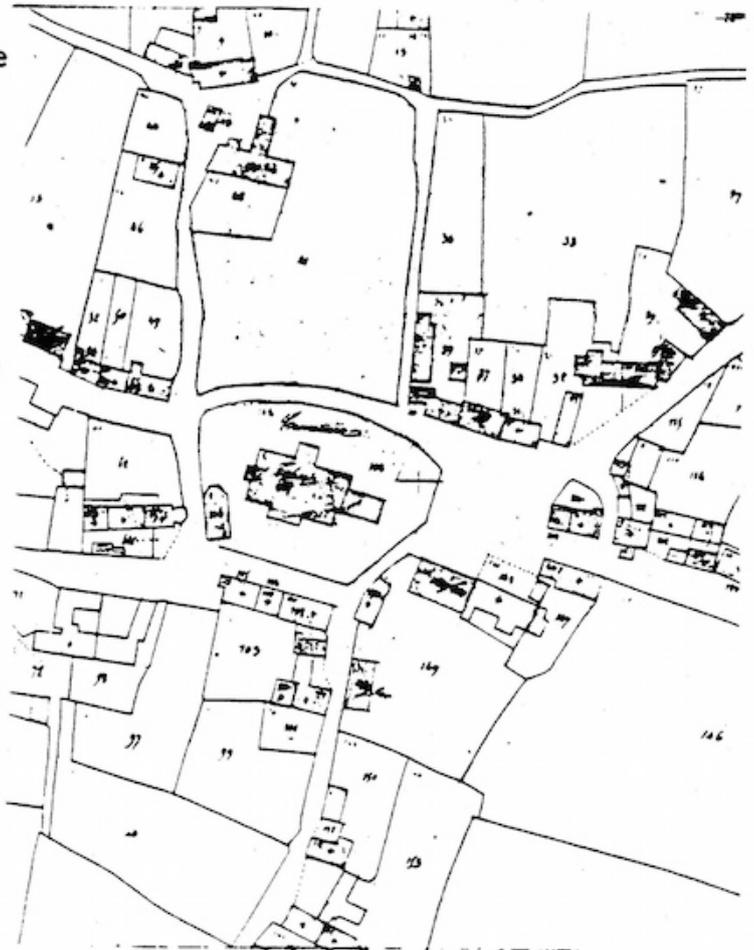
(suite)

### 4. L'HABITAT

Oubliez encore une fois le "mitage" actuel de notre campagne. En cette première moitié du 19ème siècle, à Landéda, comme dans tout l'ouest de notre pays dont c'est une des particularités, l'habitat est dispersé. Les maisons se trouvent auprès d'un point d'eau : on peut partout trouver une fontaine ou creuser un puits. Les fermes se groupent en hameaux d'importance inégale. Un hameau peut ne comporter qu'une seule exploitation avec ses dépendances. La plus grande concentration se rencontre au bourg.

#### LE BOURG

L'ordonnance royale du 8 Octobre 1822 stipule, dans son article premier que "les communes de Brouënnou et de Landéda sont réunies pour n'en former qu'une seule dont Landéda sera le chef lieu." C'est bien reconnaître l'importance du bourg. Certes, il ne présente qu'une structure sommaire à caractère urbain éloigné de ce que nous connaissons. Il ne forme pas autour de l'église un noyau architectural continu. Des champs s'intercalent entre les maisons et certains arrivent jusqu'à la place. Au centre, se dresse l'église. Elle mesure 22 mètres sur 12 et son chevet 10 mètres sur 6. Elle est flanquée de deux chapelles latérales. Dans un angle du cimetière qui l'entoure se voit l'ossuaire dont ont parlé Brousmiche et De Fréminville.



C'est au bourg que l'on trouve la mairie, le presbytère, la maison d'école, quelques débits et commerces. Son principal intérêt pour les habitants réside dans le fait qu'il est surtout le lieu de la célébration du culte.

.../...

## LES HAMEAUX

Dispersés sur toute l'étendue de la commune, ils sont d'importance très variable.

### Situation

1. Sur le plateau qui offre de bonnes terres protégées des vents de mer.  
Le plus important est Lohodan
2. En bordure de la mer, à proximité des lieux où se récolte le goémon:  
Brouënnou, Prat-a-Lan... Ils sont nombreux dans la presqu'île de Sainte-Marguerite, caractérisée par le morcellement de la propriété:  
Kermenguy, Poulloc, Kérennoc, Le Vourc'h, Quistillic...
3. Sur les axes conduisant à la mer, donc au goémon :  
Kerhuelguen, Stréat-Glas, Leuriou, Pen-ar-Créac'h...

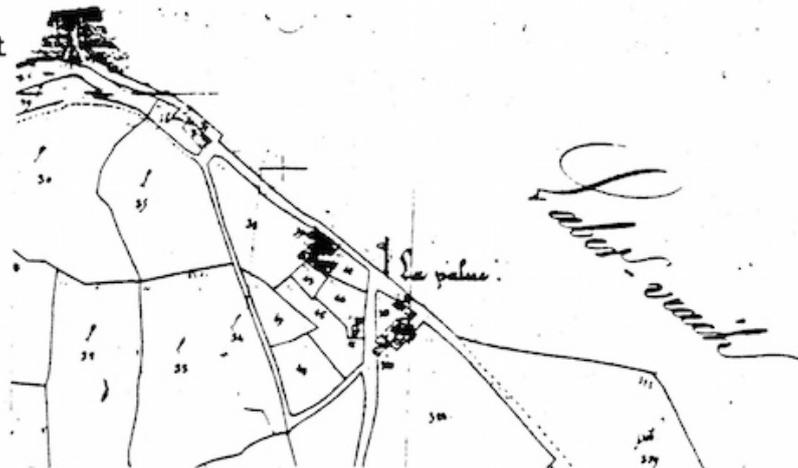
### Composition

Habitations + Dépendances	Nombre de hameaux	Exemples
1	22	Cameulet...
2	13	Prat-a-Lan ...
3	7	Croas-Autret...
4	3	Ar-Zall...
5	4	Poulmanou...
6	3	Leuriou ...
7	4	Stréat-Glas ...
8	2	Kerennoc...
10	4	Kerhuelguen, Poulloc, Pen-ar-Créac'h, Pen-ar-Guéar
14	1	Brouënnou
16	1	Lohodan
19	1	Kérisquin
23	1	Kermenguy



.../...

Il est intéressant de remarquer que l'Aber-Wrac'h, pourtant port connu et très fréquenté, ne comporte que huit maisons dont six à la Palue. On n'y trouve pas ces maisons d'armateurs qui existent dans d'autres ports, comme à Lanildut par exemple.



Pourtant, en 1521, on parle du "très illustre port de l'Aber-Wrac'h." Ce sont probablement des raisons d'état qui s'opposèrent à l'implantation d'un grand établissement commercial proposé à Louis XV par des négociants hollandais et furent la cause de cette absence d'édifices importants.

A côté du bourg et des hameaux, lieux dans lesquels se concentrent les principales activités, on trouve, signalés dans le cadastre, plusieurs autres édifices.

#### Monuments religieux

##### L'hospice.

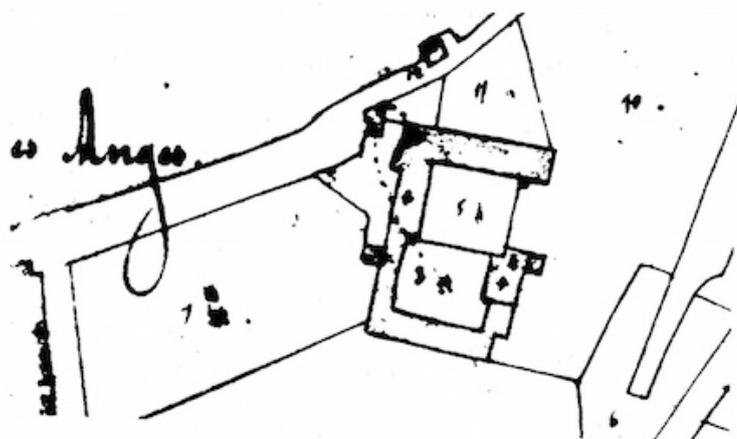
Fondé en 1703 par Dame de Kerlech et destiné à recevoir des marins, il abrite en ce début du 19ème siècle les pauvres et les infirmes de la paroisse. Ils sont 16 en 1846. Depuis le 5 Avril 1829, un contrat a été passé entre les Soeurs hospitalières de la Congrégation du Saint-Esprit et l'hospice pour relever cette maison tombée. Vers 1856, il sera procédé à la reconstruction des bâtiments qui seront rénovés en 1972.

##### Le couvent des Anges

A l'époque, qui nous intéresse, le couvent, inauguré en 1507 n'abrite plus de religieux depuis déjà 1791. Vendu comme bien national le 23 Juillet 1792, laïcisé, il a vu se succéder plusieurs propriétaires.

Le 24 Août 1846, le Sieur Jean-Marie Bélègue marie sa fille, demoiselle Jeanne-Clémentine à un maître de cabotage.

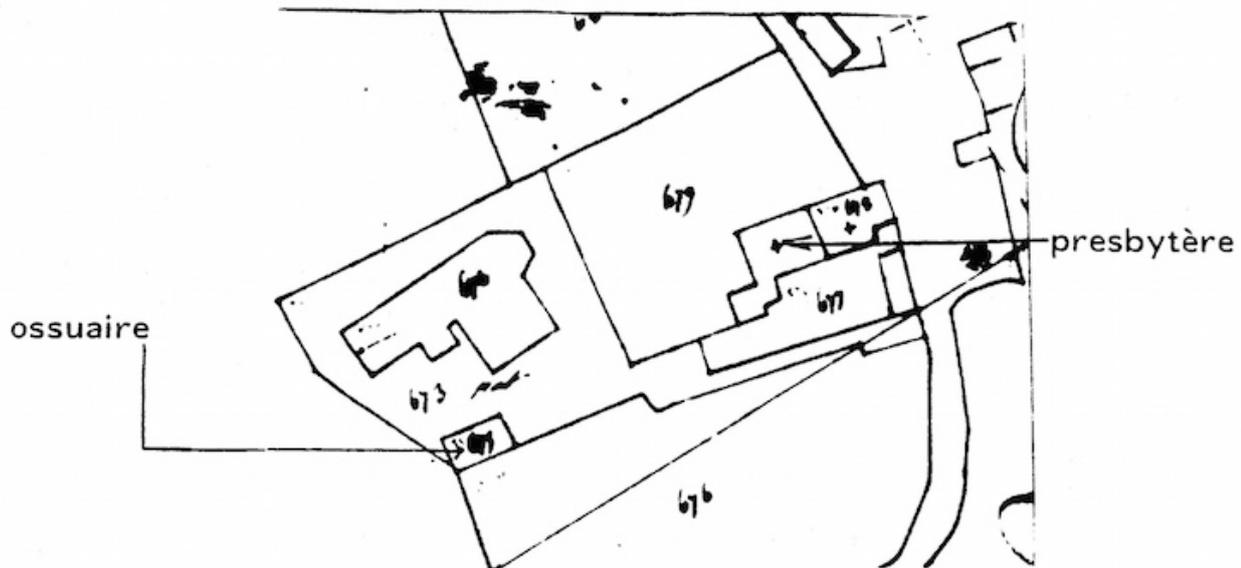
La chapelle possède encore sa couverture, et l'ensemble des bâtiments se dresse, imposant sur le rivage de la baie.



.../...

Brouënnou. La chapelle dédiée à Saint Tavayoc ou Eveltoc présente un plan rectangulaire et un chevet polygonal avec porche et chapelle au sud. Elle est très différente de la chapelle actuelle reconstruite dans la seconde moitié du 19ème siècle. Le cimetière l'entoure et comporte un ossuaire, chapelle dédiée à Saint-Gouesnou.

Le presbytère à étage qui date de la fin du 16ème siècle ou du début du 17ème existe toujours.



Presqu'île Sainte-Marguerite. Située sur le point le plus haut (20 mètres) la chapelle se présente alors sous la forme d'une croix grecque à 4 branches égales, au milieu d'un espace entouré d'un muret. Elle sera reconstruite en 1854.



Le passage. Le cadastre porte trace d'une petite chapelle aujourd'hui en ruines.

Troméneq. La chapelle Notre-Dame de Penfeunten, aujourd'hui Saint-Laurent abrite le tombeau de François de Maillé, juveigneur de Carman ou Kermavan, tué en duel par Guillaume de Troméneq en 1600.

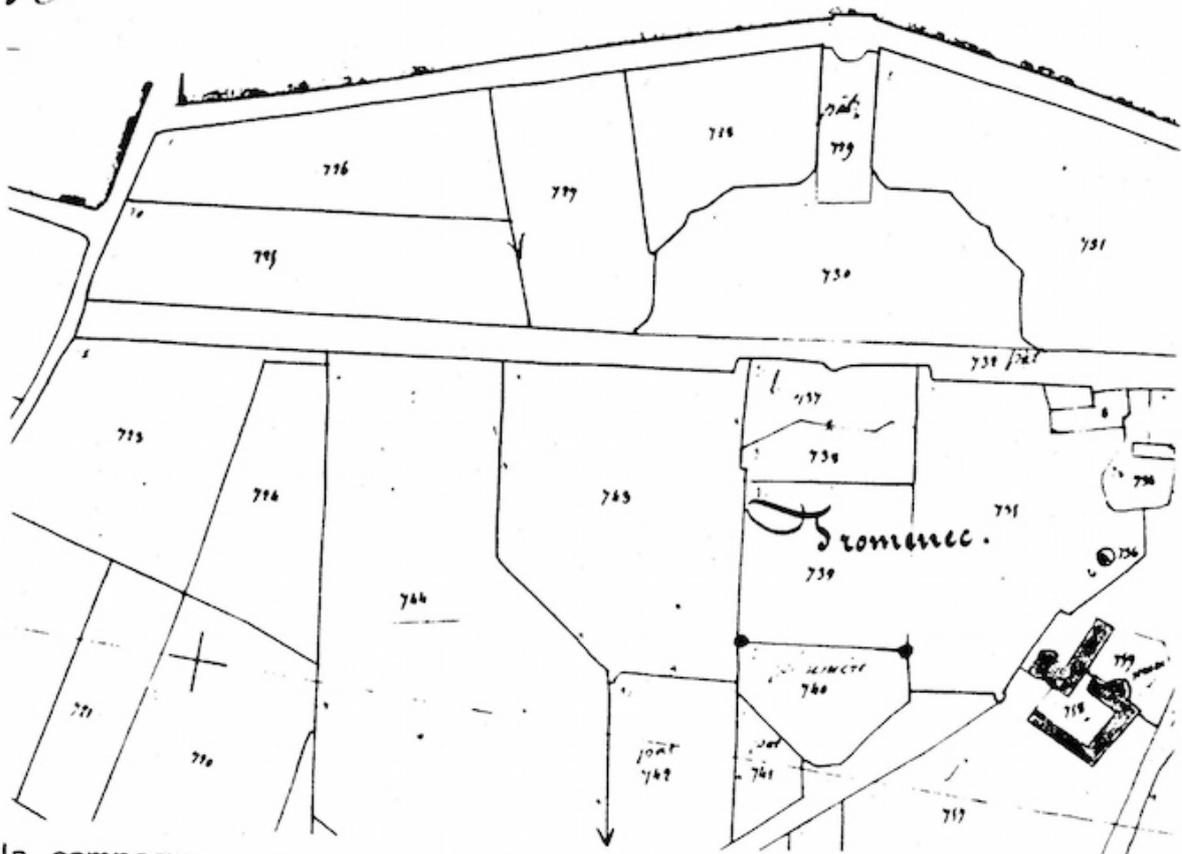
## CHATEAUX

A Belle-Vue, le cadastre mentionne un édifice construit dans le premier quart du 19ème siècle par M. De Troméneq, ancien capitaine de frégate, compagnon du Bailli de Suffren, chef d'escadre qui se distingua contre les Anglais (1726-1788). L'actuel château de Lascamps a été construit postérieurement.

"A un demi-mille de cette habitation est l'ancien manoir féodal qui tombe en ruines. C'est un édifice gothique du 15ème siècle qui avait une cour fortifiée avec un portail défendu par une tour". C'est ainsi que De Fréminville décrit Troméneq.

La parcelle 730, délimitée régulièrement et de forme polygonale présente toutes les caractéristiques d'un retranchement rappelant les plans de Vauban. Il devait être destiné à protéger le port et arrêter une éventuelle incursion venant de la mer par le vallon.

La parcelle 739, carré presque parfait, évoque elle aussi un camp retranché, peut-être à la place d'un ancien camp celtique ou d'une enceinte consacrée aux dieux et aux morts et préfigurant nos enclos paroissiaux. On a retrouvé trace de tels enclos à Châteauneuf du Faou, Plouzané, Quimerq'h, Plogastel Saint-Germain.



Dans la campagne, on rencontre des fermes-manoirs : Kéradraon (16ème-17ème), Kerséné (16ème) auxquelles on peut rattacher Prat-a-Lan (1777)

## Cézon.

Il convient aussi de mentionner le fort de l'île Cézon. Si certaines fortifications jalonnant la côte furent abandonnées et confiées aux Douanes (1817), Cézon conserva son armement et une garnison réduite. Nous savons qu'un certain "Sieur Gilles Marie Vivenot, gardien de fortification au fort Cézon et y demeurant" déclare la naissance de son fils Louis Simon le 1er Mai 1831 et que le 3 Juillet 1843, le même Gilles Marie "demeurant au fort Saison" marie sa fille Virginie à un gabier de Brest. C'est encore lui, gardien de batterie, alors âgé de 60 ans qui figure comme témoin au mariage du Sieur Pierre Bazile Léchivis, maître de cabotage, né à Bréhat le 26 Septembre 1808 et "y domicilié" avec demoiselle Marie Jeanne Clémentine Bèlègue, fille du Sieur Bèlègue et de dame Bodros, demeurant aux Anges.

Selon le cadastre de 1842, aucune habitation ne figure sur les autres îles de la commune.

## Divers

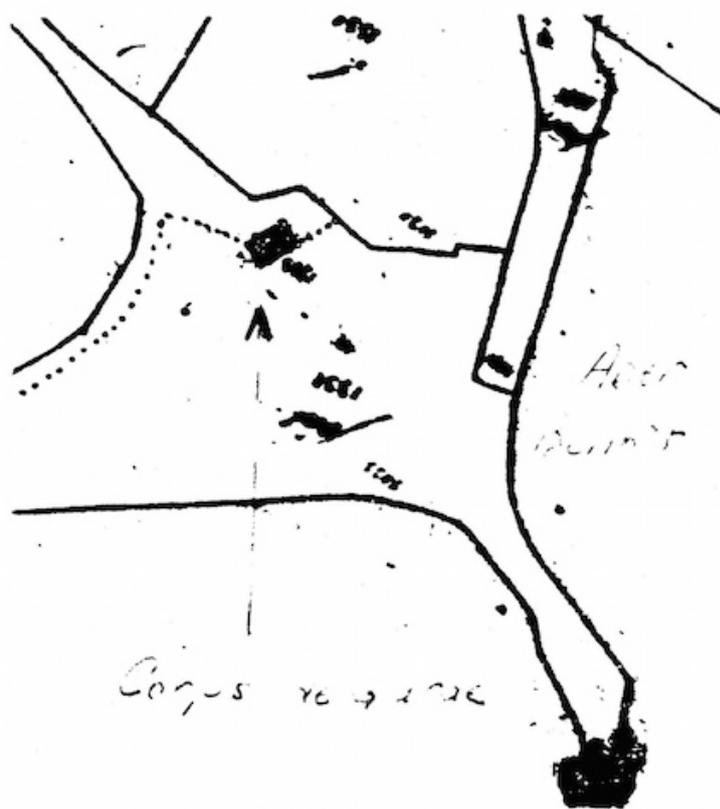
Aux moulins qui s'échelonnent dans le vallon de Troméneq, il convient d'ajouter le moulin d'Enfer alimenté par le ruisseau qui se jette dans l'Aber-Wrac'h. Le nom de ce moulin "Enfer" provient de la transformation avec l'intensification de la pratique religieuse du mot d'origine "Ifern/Ivern signifiant "lieu bas" devenant "Enfer" lieu de damnation, ce qui n'a plus rien à voir avec la géographie.

## Le sémaphore.

Sur le plateau, entre Ar Mean et Menez-ar-Godez, au carrefour de deux chemins, l'un venant du bourg, l'autre de Croas-Huell alors appelée Croas Créis, se trouve le sémaphore construit sur un terrain connu depuis sous le nom de "Park an Télégraf". Magnifiquement situé, il permet la transmission par signaux et la surveillance d'un vaste horizon marin. Lors de la dernière guerre, les Allemands n'installèrent- ils pas sur cette hauteur un important dispositif militaire ! .



Si les douaniers, chargés de surveiller le trafic maritime et de faire respecter la législation concernant la récolte du goémon ne disposent pas encore des bâtiments dits "la Caserne" (Aber-Wrac'h) et logent dans des maisons locatives dispersées dans la commune : les Anges, Kermenguy, Quistillic, Le Vourc'h, bourg....., ils ont à leur disposition un corps de garde (6 mètres sur 4) à l'entrée de l'Aber-Benoît, poste qui doit ressembler à celui que l'on peut voir encore à Ménéham, sur la côte de Kerlouan qui dépendait de la capitainerie de l'Aber-Wrac'h.



Voici donc le Landéda de cette première moitié du 19ème siècle, différent du Landéda d'aujourd'hui mais où nous nous retrouvons sans difficulté.

J. MICHEL

#### Bibliographie :

- Brest et sa région (Louis Le Guennec),
- Pré-inventaire des monuments et des richesses artistiques de la commune de Landéda ; 1979 (Castel -Tugores).
- Histoire de la Bretagne . Le pays breton (Jean-Marie Plonéis)
- Antiquités du Finistère. 1832 (De Fréminville).

# LE SYMBOLISME DE LA CROIX

## A LANDEDA.

Bien avant notre ère chrétienne, existaient déjà des religions païennes. Nos ancêtres avaient figé dans la pierre la représentation de leur divinité. En visitant le Carn III de l'île Caignoc, nous sommes surpris de trouver une stèle anthropomorphe de 4 600 ans.

Pierre GIOT dans son livre "Préhistoire de la Bretagne", page 161, signale que "Ce monument mérite donc d'être décrit comme représentant de la plus vieille architecture durable du monde occidental".

En remontant le Temps, nous avons découvert Croas a Ruguel qui est une Croix en Tau. Une représentation du marteau de Thor, Dieu Scandinave du Tonnerre qui tenait une massue à la main ou chez les Egyptiens, le signe du soutien avec un maillet à deux têtes. Toujours, sur notre commune, la croix ansée ou l'ANKH gravée sur le sommet de la stèle du Cosquer Bras. Cet hiéroglyphe et symbole égyptien représente la vie et l'immortalité. Yann Ber TILLENON qui prêche un retour au polythéisme celtique semble ignorer que le monothéisme chrétien est issu de la nuit des Temps, et fondé justement sur les anciennes représentations.

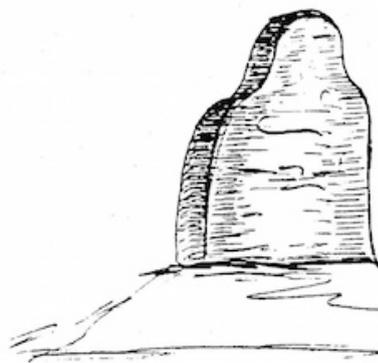
Dans la Bible, nous découvrons le discours de Paul devant l'aéropage (Acte des Apôtres 17/23) : "En considérant vos monuments sacrés, j'ai trouvé jusqu'à un autel avec l'inscription : AU DIEU INCONNU, et bien ! ce que vous adorez sans le connaître, je viens, moi, vous l'annoncer!".

En fait, depuis des Millénaires, nos ancêtres recherchent l'Absolu et inconsciemment, ils ont sculpté le Dieu de leur cœur. Il ne faut rejeter aucun symbolisme de la Croix car l'évolution humaine est très lente.

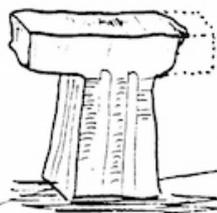
La première représentation du Christ date seulement en Bretagne du 11ème siècle et se trouve à Kerlouan, le Pays Pagan ? (Croaz Ourc'hant - Penquer N° 1, rép. 874 de l'Atlas de Y.P. Castel).

Aussi devant l'angoisse métaphysique de notre siècle, il est important d'étudier notre passé. Un nouveau paradigme est en route avec l'ère du Verseau. Nous ne construisons plus de Croix, mais tous ces vestiges nous font prendre conscience de l'évolution des religions qui aboutiront inévitablement à l'Amour et la Tolérance.

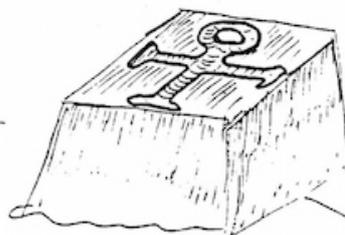
René LE VERGE  
AVRIL 1987



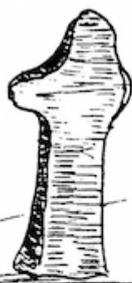
Stèle anthropomorphe  
Cairn III de Gaignoc



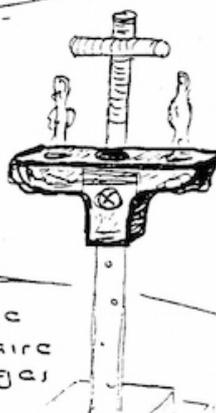
Croaz ar Ruguel  
croix en Tau



croix ansée  
ou l'ANKH  
Sur  
Sommet  
Stèle  
cosquer Bre

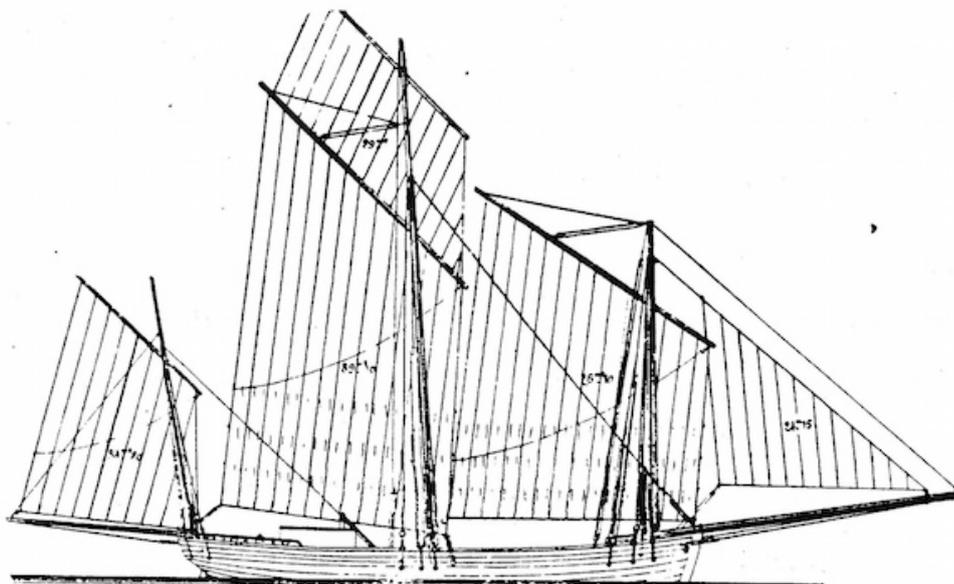


Croaz ar Groas



Vestige  
du calvaire  
des Anges

René LE VERGE  
AVRIL 1987



Lougre du Pouliquen, d'après les plans de l'amiral Paris.  
*La Lougre*

## Un nouveau caseyeur-fileyeur pour l'Aber Wrac'h L'« Enez Wrec'h » construit à Audierne

Un bateau construit par les chantiers Quillivic à Audierne a rejoint son port d'attache l'Aber-Wrac'h. Il s'agit de L'« Enez Wrec'h », un caseyeur-fileyeur appartenant au patron pêcheur Yvon Marzion, de Landéda.

Le bateau, une unité de bois de 17,60 mètres de long, 6,25 m de large, 2,80 m de tirant d'eau a été mis en chantier en octobre 1986 mis à l'eau le 11 juin 1987, il a été

équipé d'un moteur Ivelo 280 CV par Hervé Nicolas, de Plouguerneau. Le matériel de bord électronique dernier cri a été installé par l'« Habitat et la Mer », une entreprise briochine : corne de brume automatique, projecteurs longue portée à orientation électronique, radar, vidéo....

La forge a été réalisée par M. Canevet de Saint-Guérolé.

Il disposera à la fin de l'année d'un poste UHF bi-directionnel qui permettra aux cinq ou six hommes d'équipages de contacter directement leurs familles. Les marins disposeront d'un pont couvert.

Mercredi soir l'« Enez Wrec'h » quittait le quai d'Audierne avec la grande marée et rejoignait l'avant port de Sainte-Evette d'où il est parti jeudi matin vers l'Aber Wrac'h.



Mercredi soir, juste avant le départ avec la grande marée, le bateau est presque sur le quai.

### L'ABER-WRAC'H : IMPORTANTE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE MARITIME

Alors qu'il recherchait l'épave d'une corvette française coulée au XVIII<sup>e</sup> siècle, des chercheurs sous-marins ont découvert au large de l'Aber-Wrac'h l'épave d'un autre navire. Et une épave bien plus intéressante car il s'agit d'un bateau bien antérieur.

Construite « à clins », un mode de construction très ancien, cette épave intéresse beaucoup les archéologues spécialisés dans la vie maritime.

Les recherches terminées pour cette année, l'épave a été réensablée pour ne pas être pillée par des personnes sans scrupules. D'après les premiers objets remontés à la surface, il semble que l'épave soit celle d'un bateau

ayant navigué entre le 14<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> siècle. S'il est relativement fréquent de trouver des épaves antiques en Méditerranée, de telles découvertes sont exceptionnelles sur nos côtes et il s'agit là d'un événement très important pour l'étude de notre histoire maritime ancienne, en fait peu connue. Parmi ces objets remontés on trouve des tessons de poteries assez semblables à ce qui se faisait dans le Sud-Finistère du 9<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècle, des armes anciennes et même des quartiers de viande dont la chair a disparu certes mais dont les os vont être étudiés. Le résultat et les analyses de ces fouilles seront connus en fin d'année.

*Le Telegramme*

*14 Septembre 1987*

*Le Pays breton*

*N° 323 Septembre 1987*